

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU 31EME
B.C.P. DURANT DES TRAVAUX DE REFECTION D'ENROBE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du mercredi 24 août 2016, et jusqu'à la fin des travaux de réfection d'enrobés, rue du 31ème B.C.P., du quai Jeanne d'Arc à la rue du Lycée,

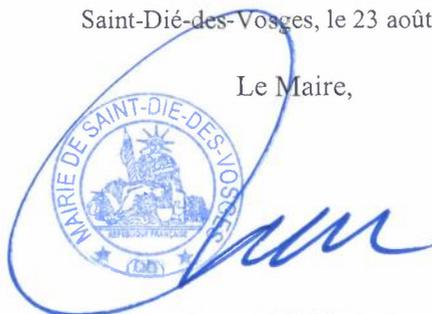
- la circulation sera mise à sens alternés, réglée par panneaux, ou par feux, selon les nécessités du chantier.

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire et les déviations seront mis en place par l'entreprise. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 23 août 2016,

Le Maire,

A blue ink signature of David Valence, the Mayor, is written over a circular official stamp of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and a central emblem.

David VALENCE